

Rapport annuel 2022–23



Table des matières

Message du président et du directeur général	3
Profil de l'organisme.....	5
Mission	6
Vision	6
Objets.....	6
Cadres de reddition des comptes et des activités	7
Gouvernance d'entreprise	8
Organigramme	10
Buts et orientations stratégiques	11
Résumé du rendement.....	12
But : Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients	14
But : Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions.....	18
But : Programme d'études et prestation de pointe	20
But : Efficacité organisationnelle accrue	23
Analyse du rendement financier	24
Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant	

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023 ISBN 978-1-4868-7127-8, Rapport annuel 2022-23, Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau : ISSN 1920-4930 (PDF)

Message du président et du directeur général

L'exercice 2022-23 a été une autre année fructueuse pour le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre) alors qu'il a continué de renforcer ses programmes afin de coordonner et de fournir de l'éducation, de la formation, de l'information et des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable, ainsi qu'au public, partout en Ontario.

Au cours de la dernière année, le Centre a élaboré, coordonné et fourni une formation obligatoire au nom du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le ministère) et une formation spécialisée pour les professionnels de l'eau potable. Des cours en personne, par correspondance, virtuels et en ligne ont été fournis à 7 916 participants. L'apprentissage en ligne autodirigé a été introduit pour permettre aux participants d'étudier à leur propre rythme, y compris *Introduction aux puits et Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable*. Le Centre a également introduit les nouveaux cours suivants : *Études de cas de contamination chimique*; *Mathématiques de conversion*; et *Désinfection : Hypochlorite de sodium*. Un certain nombre de cours ont également été mis à jour pour s'assurer que le curriculum était à jour et répondait aux besoins des clients. Le programme d'assurance de la qualité du Centre a permis de s'assurer que les normes étaient respectées pour toutes les initiatives de formation, et l'indice d'assurance de la qualité indiquait que 95,1 pour cent des répondants au sondage avaient accordé une cote globale bonne ou excellente au cours.

Le Centre a également continué d'appuyer les collectivités des Premières Nations dans leurs efforts pour améliorer l'eau potable. En collaboration avec Keewaytinook Okimakanak, quatre séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations* ont été fournies. Le Centre a également donné sept séances du cours de *Gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* afin de fournir de l'information sur la gestion efficace des réseaux d'eau aux chefs et aux conseils, aux gestionnaires et aux superviseurs responsables des réseaux d'eau. Vingt séances de cours spécialisés ont également été fournies aux exploitants de systèmes d'approvisionnement en eau des Premières Nations afin de leur fournir l'information précise dont ils avaient besoin pour optimiser leurs réseaux d'eau potable.

L'établissement de démonstration technologique du Centre a servi de plateforme aux services d'essais pilotes. Neuf projets pilotes ont été achevés et 10 autres étaient en cours à la fin de l'exercice pour fournir des renseignements propres au site sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement. Des visites techniques ont été offertes à 363 participants aux cours et étudiants de niveau postsecondaire et secondaire afin d'échanger de l'information sur l'équipement et

les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable. Le Centre a également produit 12 publications et 13 vidéos au cours de l'exercice 2022-23 pour aider à améliorer le transfert des connaissances.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont rendu possibles les réalisations de cette année. Nous remercions le ministère d'avoir fourni de l'aide et du soutien financier, le conseil d'administration d'avoir supervisé les activités du Centre, le personnel du Centre pour son dévouement à notre mission et les professionnels de l'eau potable dont le travail acharné aide à protéger l'eau potable de l'Ontario.



Mike Smith
Président du conseil d'administration



Brian Bates, M.B.A., B.Sc.
Directeur général

Profil de l'organisme

Le Centre, un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario régi par le conseil d'administration, a été créé en octobre 2004 en réponse aux recommandations formulées par le juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton. Le Centre coordonne et fournit de l'éducation, de la formation et de l'information aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi qu'au public, partout en Ontario.

Le Centre vise à répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en offrant une gamme complète de formations. Cela comprend les cours spécialisés et les trois cours obligatoires requis pour la certification en Ontario, à savoir le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, le *cours sur l'exploitation de petits réseaux d'eau potable* et le *cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023)*, qui sont administrés et fournis par le Centre au nom du ministère. Le Centre collabore également à des initiatives visant à améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations.

L'établissement de démonstration technologique, avec ses technologies de laboratoire et de traitement et de distribution de l'eau, facilite la formation pratique et les essais pilotes en fournissant de l'éducation, de l'information et des conseils sur les technologies de traitement et de distribution de l'eau, les exigences opérationnelles et les questions environnementales liées à l'eau. Le Centre évalue également les lacunes en matière de recherche et peut parrainer des projets de recherche qui contribuent à ses objectifs.

La ligne d'assistance téléphonique et la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable, tenue à jour par le Centre, aident à améliorer la compréhension des problèmes courants en matière d'eau potable. La ligne d'assistance permet aux clients et au public de communiquer avec le personnel bien informé du Centre pour toute question technique liée au traitement de l'eau potable, aux exigences opérationnelles ou aux facteurs environnementaux. La Bibliothèque de ressources sur l'eau potable est une bibliothèque en ligne qui contient une variété de ressources pour les professionnels de l'eau, toutes approuvées par le personnel du Centre. Ces ressources sont disponibles gratuitement dans le but d'accroître l'échange d'information et le transfert des connaissances.

Mission

Renseigner et soutenir les clients dans la gestion de leurs systèmes d'eau afin de préserver les ressources en eau.

Vision

Devenir un « centre d'excellence pour l'eau » accessible.

Objets

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement définit les objets du Centre, qu'il réalise seul ou de concert avec d'autres organismes :

-  Coordonner et offrir aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
-  Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
 - i. le traitement de l'eau nécessaire pour s'assurer que l'eau potable est saine,
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour s'assurer que l'eau potable est saine,
 - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine,
 - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.
-  Commanditer des recherches dans toutes les activités liées à ses objets.
-  Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (ministre) sur les priorités en matière de recherche et de développement pour assurer et maintenir la salubrité de l'eau potable.
-  Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objectifs, décrites dans les directives émises par le ministre ou établies en accord avec le ministre.

Cadres de reddition des comptes et des activités

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement, ses propres règlements et un protocole d'entente entre le ministre et le Centre. Le Centre s'est engagé à assurer la transparence publique et la responsabilisation envers la population de l'Ontario, et il atteint ses objectifs dans les limites de l'ensemble des lois, des règlements, des politiques et des directives applicables.

Conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et à la Directive concernant les organismes et les nominations, le Centre doit soumettre un rapport annuel, qui inclut ses états financiers vérifiés et qui fait partie de sa structure de responsabilisation. Le rapport est présenté par le Centre au ministre, qui le dépose à l'Assemblée législative de l'Ontario. Par la suite, le rapport est publié en français et en anglais sur le site Web du Centre, à cwae.ca.

Il revient aussi au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. La vérification annuelle a été effectuée par BDO Canada LLP et est sujette à examen par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans et le ministre peut demander une vérification supplémentaire en tout temps.

Outre ce cadre de reddition des comptes, le Centre élabore et met en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses activités.

Gouvernance d'entreprise

Le lieutenant-gouverneur en conseil, avec les conseils du ministre, nomme le conseil d'administration du Centre, composé d'au plus 12 membres. Le mandat maximal des membres est de trois ans et peut être renouvelé. Le conseil rend des comptes à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre, et, sous la direction du président, il est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre. Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement au cours de l'exercice 2022-23. Les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration au cours de l'exercice 2022-23 :

Mike Smith, président

Membre depuis : 29 août 2019

Mandat actuel : du 15 septembre 2022 au 14 septembre 2025

Rémunération totale pour 2022-23 : 2 100,00 \$

Lorri Bova, M.Ing., ing.

Membre depuis : 8 février 2018

Mandat actuel : du 20 mai 2021 au 19 mai 2022

Rémunération totale pour 2022-23 : 0,00 \$

Andrew Henry, ing.

Membre depuis : 6 mai 2015

Mandat actuel : du 6 mai 2020 au 5 mai 2023

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 962,50 \$

Kimberly Mitchell, ing.

Membre depuis : 6 mai 2021

Mandat actuel : du 6 mai 2021 au 5 mai 2024

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 787,50 \$

Alan Boucher

Membre depuis : 6 mai 2021

Mandat actuel : du 6 mai 2021 au 5 mai 2024

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 787,50 \$

Scott Carter, CET

Membre depuis : 28 novembre 2019

Mandat actuel : du 16 février 2023 au 15 février 2026

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 650,00 \$

Noel Kerin

Membre depuis : 7 janvier 2021

Mandat actuel : du 7 janvier 2021 au 6 janvier 2024

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 375,00 \$

Ann Mulvale

Membre depuis : 13 mai 2021

Mandat actuel : du 13 mai 2021 au 12 mai 2024

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 787,50 \$

Delbert (Deb) Shewfelt

Membre depuis : 10 avril 2013

Mandat actuel : du 10 avril 2020 au 9 avril 2023

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 375,00 \$

Mitch Twolan

Membre depuis : 27 mai 2021

Mandat actuel : du 27 mai 2021 au 26 mai 2024

Rémunération totale pour 2022-23 : 962,50 \$

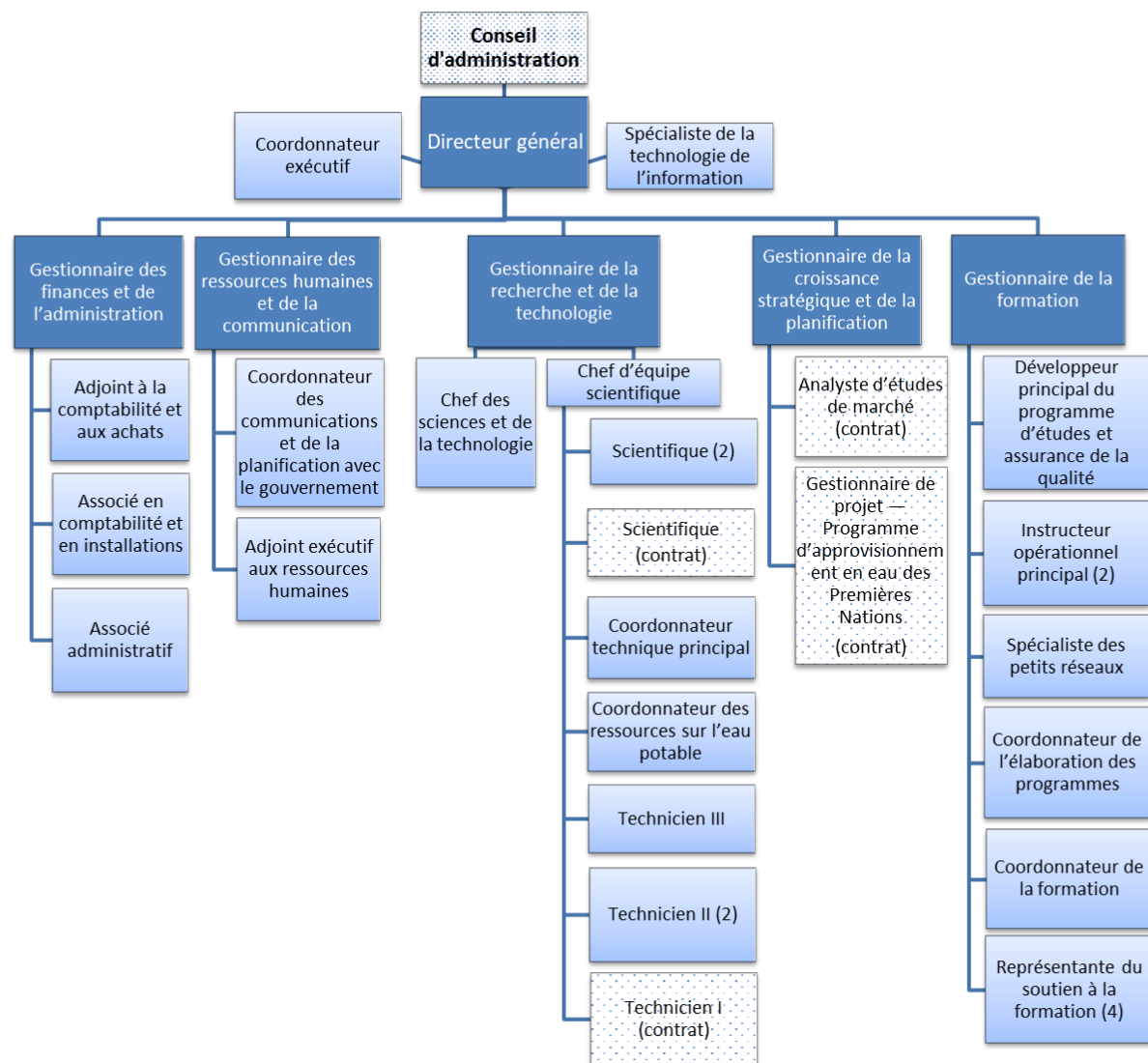
Stephen Spitzig, CPA, CMA

Membre depuis : 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 17 janvier 2020 au 16 janvier 2023

Rémunération totale pour 2022-23 : 1 100,00 \$

Organigramme



Au 31 mars 2023

Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités triennal du Centre, qui est élaboré chaque année, décrit son orientation future, tout en utilisant au mieux les ressources disponibles pour réaliser ses objectifs. Au cours de l'exercice 2022-23, le Centre a continué de renforcer ses programmes pour aider à assurer la salubrité de l'eau potable dans l'ensemble de l'Ontario. Ce rapport annuel décrit les progrès réalisés par le Centre pour atteindre ces objectifs :

1. Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients
2. Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions
3. Programme d'études et prestation de pointe
4. Efficacité organisationnelle accrue

Résumé du rendement

La lettre de mandat du ministre au président du conseil d'administration pour l'exercice 2022-23 énonce les attentes que le Centre se concentre sur les domaines suivants :

-  Coordonner et offrir une gamme complète de cours de formation de haute qualité et un enseignement à travers l'Ontario en mettant l'accent sur les vulnérabilités des systèmes d'eau potable.
-  Utiliser les fonds existants du Centre pour élargir la formation et les services pertinents fournis aux exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations dans toute la province, et soutenir les initiatives qui contribuent à l'amélioration de l'eau potable pour les collectivités des Premières Nations. Le Centre doit également mettre des programmes à la disposition des gestionnaires et des dirigeants des collectivités des Premières Nations.
-  Fournir aux clients de toute la province les renseignements et les conseils nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable.
-  Évaluer les réseaux d'eau vulnérables et, au besoin, collaborer avec les propriétaires et les exploitants de réseaux pour résoudre les défis opérationnels, grâce à la recherche appliquée et à la mise à l'essai de solutions.

En réponse à la lettre de mandat, le Centre a offert de l'éducation et de la formation aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi qu'au public. Une série de formations obligatoires et spécialisées de grande qualité a été offerte à 7 916 participants dans l'ensemble de l'Ontario. Cela comprend les trois cours obligatoires requis pour la certification en Ontario, à savoir le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, le *cours sur l'exploitation de petits réseaux d'eau potable* et le *cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023)*, qui sont administrés et fournis par le Centre au nom du ministère. Depuis sa création, le Centre a fourni de la formation à près de 110 000 participants.

Le Centre a appuyé les exploitants et les gestionnaires des réseaux d'eau potable des Premières Nations et les dirigeants politiques en leur fournissant quatre séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*, sept séances du cours de *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* et 20 séances de cours spécialisés.

Des renseignements et des conseils ont été fournis aux clients par l'entremise de la ligne d'assistance téléphonique, de la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable et des services d'essais pilotes. La ligne d'assistance a permis aux clients et au public de communiquer avec le personnel bien informé du Centre pour toute question technique liée au traitement de l'eau potable, aux exigences opérationnelles ou aux facteurs environnementaux. La Bibliothèque de ressources sur l'eau potable est une bibliothèque en ligne qui

contient une variété de ressources pour les professionnels de l'eau, toutes approuvées par le personnel du Centre. Ces ressources sont disponibles gratuitement pour aider les clients à mieux comprendre les problèmes courants liés à l'eau.

Dans le cadre de projets pilotes, le Centre a fourni de l'information sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement pour les réseaux d'eau vulnérables. Neuf projets pilotes ont été réalisés pour aider les clients à relever leurs défis propres au site et 10 autres étaient en cours à la fin de l'exercice 2022-23.

Le Centre a reconnu la nécessité de se rapprocher des clients et d'entendre ce dont ils ont besoin, comment ils aiment apprendre, s'il existe des lacunes dans les services et s'il existe des obstacles à l'accès aux services. Par conséquent, le Centre a conçu un service allégé qui s'est principalement concentré sur l'engagement des clients et la stratégie du Centre. Au cours de l'exercice 2022-23, le Centre a entrepris son premier projet de recherche sur la voix des clients afin d'étudier les préférences en matière de durée des cours et de mode de prestation. Au cours de ces entrevues semi-structurées, on a également interrogé les clients sur les besoins de formation non abordés et on leur a fourni de l'information concernant la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable. Les données qui en résulteront aideront le Centre à s'assurer que les programmes reflètent vraiment les besoins des clients. Ce travail se poursuivra à mesure que le Centre prendra de l'expansion et que de nouveaux sujets de formation et de nouvelles méthodes de prestation seront élaborés et étendus à tous les groupes de clients du Centre, y compris les clients de l'apprentissage en ligne à l'extérieur de l'Ontario.

But : Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients

Indicateur de rendement : Soutien aux exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations

Objectifs de rendement

-  Fournir trois séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*
-  Fournir trois séances du cours de *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*
-  Fournir 10 séances de cours spécialisés

Résultats

-  Quatre séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations* ont été offertes
-  Sept séances du cours de *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* ont été offertes
-  Vingt séances de cours spécialisés ont été fournies

Le Centre et son collaborateur, Keewaytinook Okimakanak, ont offert quatre séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations* à un total de 44 participants. Chaque séance durait deux semaines avec une semaine d'étude indépendante supervisée et une semaine de formation pratique. Le programme a été adapté spécifiquement à l'expérience des exploitants dans les collectivités des Premières Nations et la formation a été offerte gratuitement aux participants. En date du 31 mars 2023, ce cours avait été fourni à 211 exploitants de réseaux d'eau des Premières Nations.

Le Centre a également offert sept séances sur la *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* à un total de 52 participants. Ces séances ont fourni de l'information relative aux éléments de la gestion efficace de réseaux d'eau, des ressources et des outils pratiques pour les Chefs et les conseils, les gestionnaires et les superviseurs responsables des réseaux d'eau. Le Centre a fourni cette formation à 164 participants depuis le lancement de ce cours en 2019.

Vingt séances de cours spécialisés ont également été coordonnées et offertes aux exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations. Le Centre continuera de fournir de la formation pour aider à améliorer la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

Indicateur de rendement : Prestation de formation virtuelle et apprentissage en ligne

Objectifs de rendement

 Produire deux nouveaux cours virtuels et d'apprentissage en ligne

Résultats

 Quatre nouveaux cours virtuels et d'apprentissage en ligne ont été lancés

Le Centre a mis en place deux nouveaux cours offerts virtuellement (*Mathématiques de conversion* et *Études de cas de contamination chimique*) et deux cours d'apprentissage en ligne (*Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable* et *Introduction aux puits*) afin d'améliorer l'accessibilité de la formation. Le Centre a offert un total de huit séances des nouveaux cours virtuels. Les cours d'apprentissage en ligne sont autodirigés et offerts aux participants sur demande. Au cours de l'exercice 2022-23, 112 participants se sont inscrits à ces cours.

Indicateur de rendement : Publications

Objectifs de rendement

-  Produire 15 publications, notamment des publications à comité de lecture, des présentations externes et des rapports de projets pilotes

Résultats

-  Douze publications ont été produites, y compris des présentations lors de conférences et des rapports de projets pilotes publiés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable

Voici un résumé des publications de l'exercice 2022-23 :

Présentations lors de conférences

-  Une étude visant à réduire les sous-produits de désinfection dans le réseau d'eau potable de la Première Nation de Poplar Hill. Présenté au congrès annuel et salon professionnel de l'Ontario Water Works Association en mai 2022.
-  Trouver la source des précurseurs de la NDMA dans un système chloraminé. Présenté au congrès annuel et salon professionnel de l'Ontario Water Works Association en mai 2022.
-  L'importance de la formation continue pour les exploitants. Présenté au 65^e congrès annuel de l'Eastern Ontario Water Works Association en septembre 2022.

Rapports de projets pilotes publiés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable

-  Réduction de l'arsenic dans le réseau d'eau potable de Shakespeare.
-  Étude à l'échelle du laboratoire du réseau d'eau potable de Colgan.
-  Échantillonnage et analyse des sources potentielles d'eau de surface à l'aide de méthodes conventionnelles d'analyse des bocaux pour la Première Nation mohawk de Wahta.
-  Analyse de la demande de chlore pour le réseau d'eau potable de Palgrave-Caledon Est.
-  Options pour l'élimination de l'arsenic du réseau d'eau potable d'Island Lake.
-  Les effets de l'augmentation de la taille du réservoir d'eau sur la formation de sous-produits de désinfection dans un système de traitement de l'eau à sable lent du lac Supérieur.

-  Réduction de la matière organique naturelle et des sous-produits de désinfection dans l'eau potable.
-  Une étude de test sur la coagulation et la floculation hybrides suivie de filtration directe dans un bocal pour un grand réseau d'eau potable municipal.
-  Tests à l'échelle du laboratoire visant à évaluer l'efficacité de l'ajout de charbon actif granulaire pour la réduction des sous-produits de désinfection.

Bien que le Centre se soit fixé pour objectif de produire 15 publications, l'accent a été mis sur les vidéos en ligne au cours de l'exercice. En plus des présentations de conférences et des rapports d'essais pilotes, le Centre a produit 13 vidéos qui ont été publiées dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable afin de partager de l'information dans un format largement accessible et attrayant. À l'avenir, le Centre continuera de rendre l'information disponible au moyen de présentations, de rapports et de la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable afin d'améliorer le transfert des connaissances et de soutenir les personnes qui aident à assurer la salubrité de l'eau potable.

But : Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions

Indicateur de rendement : Services d'essais pilotes

Objectifs de rendement

-  Achever huit projets pilotes

Résultats

-  Neuf projets pilotes ont été achevés au cours de l'exercice 2022-23 et 10 autres étaient en cours au 31 mars 2023

Dans le cadre de projets pilotes, le Centre fournit de l'information sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement aux clients de tout l'Ontario alors qu'ils s'attaquent aux défis propres au site. Les projets pilotes suivants ont été réalisés au cours de l'exercice :

-  Aluminium : Des études à l'échelle du laboratoire de l'aluminium résiduel dans l'eau traitée en deux phases ont été réalisées pour un client municipal.
-  Arsenic : Des expériences à l'échelle du laboratoire et à l'échelle pilote pour l'élimination de l'arsenic ont été menées pour un client municipal.
-  Demande de chlore : Des essais à l'échelle du laboratoire d'analyses de la demande de chlore ont été effectués dans le cadre d'un projet pour un client municipal qui souhaitait accroître la capacité de son réseau d'eau potable.
-  Formation de sous-produits de désinfection : Une étude à l'échelle du laboratoire a mesuré plusieurs durées de rétention de l'eau chlorée pour une collectivité des Premières Nations qui étudiait les effets de l'augmentation de la taille des réservoirs d'eau sur la formation de sous-produits de désinfection.
-  Sables verts et nanofiltration : Une collectivité des Premières Nations a demandé des essais à l'échelle du laboratoire et à l'échelle pilote sur le sable vert et la nanofiltration.
-  Réduction des produits biologiques : Des essais à l'échelle du laboratoire visant à évaluer la réduction des matières organiques à l'aide de charbon actif granulaire ont été effectués pour une collectivité des Premières Nations.
-  Réduction des matières organiques et formation de sous-produits de désinfection : Des essais à l'échelle du laboratoire ont été utilisés pour estimer la réduction de la formation de produits organiques et de sous-produits de désinfection, ainsi que la durée de vie associée du charbon actif granulaire, pour une collectivité des Premières Nations.

-  Réduction du goût et de l'odeur : Un client municipal a demandé des essais pilotes de charbon actif granulaire pour réduire les composés qui génèrent des goûts et des odeurs.
-  Qualité de l'eau et demande de chlore : Les paramètres de qualité de l'eau ont été mesurés et des analyses de la demande de chlore pour trois sources d'eau souterraine ont été effectuées pour une collectivité des Premières Nations.

Les clients qui ont participé à des projets pilotes peuvent utiliser les résultats pour collaborer davantage avec des cabinets de génie-conseil et des consultants afin de corriger les vulnérabilités propres au site. Les résultats peuvent également contribuer à l'élaboration de nouveaux cours par le Centre ou être utilisés pour améliorer la formation existante. Les rapports des projets pilotes sont publiés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable et les résultats peuvent également être communiqués au moyen de présentations lors de conférences, d'articles dans des publications de l'industrie et de fiches techniques.

But : Programme d'études et prestation de pointe

Indicateur de rendement : Participants à la formation

Objectifs de rendement

 Formation de 7 875 participants

Résultats

 Une formation a été fournie à 7 916 participants

Cours	Participants Exercice 2020–21	Participants Exercice 2021–22	Participants Exercice 2022–23	Total cumulative sur trois ans
<i>Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable</i>	186	288	375	849
<i>L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (par correspondance)</i>	358	-- *	-- *	358
<i>Cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023) (en classe)</i>	914	1 560	906	3 380
<i>Cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023) (par correspondance)</i>	-- *	526	233	759
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)</i>	653	629	666	1 948
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)</i>	966	807	938	2 711
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)</i>	0	0	0	0
TOTAL PARTIEL : COURS OBLIGATOIRES	3 077	3 810	3 118	10 005
Cours spécialisés **	1 623 **	2 506 **	3 208 **	7 337 **
<i>Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations</i>	37	45	44	126
<i>Gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations</i>	25	15	52	92
<i>Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable</i>	18	85	1 245	1 348
<i>Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable (en classe)</i>	76	266	249	591
TOTAL PARTIEL : COURS NON OBLIGATOIRES	1 779	2 917	4 798	9 494
TOTAL	4 856	6 727	7 916	19 499

* Ce résumé illustre la transition du cours obligatoire de renouvellement du certificat, *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable*, au *cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023)*, qui a été lancé le 1^{er} janvier 2021. Les exploitants doivent suivre ce cours obligatoire pour renouveler leur certificat tous les trois ans.

** Comprend les participants des collectivités des Premières Nations.

Indicateur de rendement : Cours pratiques

Objectifs de rendement

-  Offrir deux cours pratiques nouveaux ou rafraîchis, avec deux séances pour chacun fournies dans les 12 mois qui suivent le lancement

Résultats

-  Quatre nouveaux cours et cours rafraîchis ont été lancés, avec un minimum de trois séances de chacun fournies dans les 12 mois

Au cours de l'exercice 2022-23, le Centre a lancé un nouveau cours pratique, *Désinfection : Hypochlorite de sodium*, et a fourni trois séances. Le Centre a également apporté d'importantes révisions au cours pratique *Fonctionnement des procédés de traitement conventionnels* et a fourni trois séances. Les cours pratiques *Cours avancé pour les petits réseaux d'eau potable (Règl. de l'Ont. 319/08)* et *Fonctionnement et l'entretien des vannes d'eau* ont également été mis à jour et un total de 32 séances ont été fournies dans l'ensemble de l'Ontario. Ces cours actualisés contribuent à la variété des options de formation spécialisée disponibles.

Un soutien a également été offert à 143 étudiants de niveau postsecondaire dans le cadre d'une formation pratique à l'établissement de démonstration technologique. Parmi ces étudiants, 98 étaient inscrits dans l'un des collèges de l'Ontario qui offrent le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, un cours obligatoire prescrit par le ministère, dans le cadre de leur programme d'études.

Indicateur de rendement : Visites techniques de l'établissement de démonstration technologique

Objectifs de rendement

 Fournir des visites techniques à 180 personnes

Résultats

 Le Centre a fourni des visites techniques à 363 personnes

L'établissement de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. Au cours de l'exercice 2022-23, 363 personnes – y compris des participants aux cours et des étudiants de niveau postsecondaire et secondaire – ont fait des visites techniques axées sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable.

But : Efficacité organisationnelle accrue

Indicateur de rendement : Qualité de la formation – indice d’assurance de la qualité

Objectifs de rendement

 Maintenir un indice d’assurance de la qualité > 0,950

Résultats

 L’indice d’assurance de la qualité était de 0,951 sur un score maximal de 1,000

Le Centre, qui s’est engagé à assurer l’excellence de la formation et l’amélioration continue, tient à jour un indice d’assurance de la qualité pour surveiller le niveau de satisfaction des participants à la formation. Le score est calculé à partir des évaluations de cours des participants qui évaluent les instructeurs, le contenu du cours et la satisfaction globale concernant le cours.

L’indice d’assurance de la qualité pour l’exercice 2022-23 était de 0,951 sur un maximum de 1,000. L’indice d’assurance de la qualité indique que, pour l’ensemble des cours, 95,1 pour cent des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent, les évaluations possibles étant mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent.

Un certain nombre d’autres facteurs contribuent également à la formation de grande qualité du Centre :

-  Les instructeurs sont tenus de réussir un atelier de formation des formateurs de deux jours qui comprend une évaluation pratique de leur capacité à offrir une formation.
-  Les formulaires de rétroaction des participants sont recueillis après chaque séance de formation et compilés pour fournir une cote pour chaque séance.
-  De nouveaux programmes d’études sont élaborés à partir des commentaires de diverses sources, y compris la formation des participants et les normes de l’industrie.

Le Centre continuera de respecter les normes de qualité de la formation et de mesurer son rendement au moyen de l’indice d’assurance de la qualité.

Analyse du rendement financier

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Le conseil d'administration et la direction du Centre sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers et toutes les informations présentées dans le rapport annuel.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers du Centre pour l'exercice 2022-23. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés objectivement et conformément aux normes comptables généralement reconnues dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration a rencontré l'auditeur externe pour examiner tout problème qui devait être recensé dans la vérification et a examiné les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur externe.

Revenus

Au cours de l'exercice 2022-23, le Centre a généré des revenus de 2 481 942 \$, une augmentation d'environ huit pour cent par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation du nombre de personnes inscrites aux cours spécialisés.

Le Centre a également reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario de 3 000 000 \$ au cours de l'exercice 2022-23.

Charges

Les mesures de contrôle internes de la gestion financière du Centre continuent de régler efficacement les dépenses globales. Les dépenses totales pour l'exercice 2022-23 se sont élevées à 5 794 202 \$, soit une augmentation d'environ trois pour cent par rapport à l'exercice 2021-2022. Les dépenses de formation ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, ce qui était prévu en raison de l'augmentation du volume de formation. Les dépenses de formation sont maintenant revenues à des niveaux semblables à ceux d'avant la pandémie de COVID-19; cependant, les frais de déplacement sont toujours réduits en raison de l'accent continu mis sur la formation virtuelle.

Bilan

Le Centre reste en bonne situation financière. Le solde de l'actif net de 7 484 585 \$ au 31 mars 2023 permettra au Centre de continuer à contribuer à l'éducation, à la formation et aux essais pilotes sur l'eau dans l'ensemble de l'Ontario, et de planifier efficacement les initiatives futures.

Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant

**Centre de Walkerton pour
l'assainissement de l'eau**
États financiers
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023

	Contenu
Rapport du vérificateur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des revenus et des charges d'exploitation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9



Tel: 519-881-1211
Fax: 519-881-3530
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
121 Jackson Street
PO Box 760
Walkerton ON N0G 2V0 Canada

Rapport du vérificateur indépendant

Aux administrateurs du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes afférentes aux états financiers, y compris un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que ces dernières résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Tel: 519-881-1211
Fax: 519-881-3530
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
121 Jackson Street
PO Box 760
Walkerton ON N0G 2V0 Canada

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une grande incertitude liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de vérification. Par ailleurs, des circonstances ou des événements ultérieurs pourraient amener le Centre à cesser ses opérations.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Walkerton, Ontario
20 juin 2023

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Bilan

31 mars	2023	2022
Actifs		
À court terme		
Encaisse	4 701 244 \$	5 066 009 \$
Comptes clients	2 290 827	260 841
Charges payées d'avance	70 462	79 243
Portion actuelle des investissements (note 2)	<u>2 027 590</u>	<u>-</u>
	9 090 123	5 406 093
Investissements (note 2)	-	2 027 590
Immobilisations (note 3)	<u>1 232 528</u>	<u>1 227 849</u>
	<u>10 322 651 \$</u>	<u>8 661 532 \$</u>
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	389 773 \$	393 992 \$
Produit comptabilisé d'avance (note 4)	<u>2 428 753</u>	<u>606 732</u>
	2 818 526	1 000 724
Apports en capital reportés (note 5)	<u>19 540</u>	<u>24 009</u>
	<u>2 838 066</u>	<u>1 024 733</u>
Engagements (note 7)		
Actif net	<u>7 484 585</u>	<u>7 636 799</u>
	<u>10 322 651 \$</u>	<u>8 661 532 \$</u>

Au nom du conseil :

 	Administrateur
 	Administrateur

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Solde au début de l'exercice	7 636 799 \$	7 888 980 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	<u>(152 214)</u>	<u>(252 181)</u>
Solde à la fin de l'exercice	7 484 585 \$	7 636 799 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Produits (page 7)	5 481 942 \$	5 298 919 \$
Charges (page 7)	<u>5 794 202</u>	<u>5 629 496</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les intérêts et autres sources de revenus	(312 260)	(330 577)
Intérêts et autres sources de revenus	165 579	78 396
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations, net	<u>(5 533)</u>	<u>-</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	<u>(152 214) \$</u>	<u>(252 181) \$</u>

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des revenus et des charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Revenus		
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 6)	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario - Premières Nations	183 658	226 431
Inscriptions à la formation	2 298 284	2 072 488
	5 481 942 \$	5 298 919 \$
Charges		
Publicité et promotion	32 886 \$	22 992 \$
Amortissement des immobilisations, net	243 434	224 115
Frais d'audit et juridiques	15 915	15 450
Mauvaises créances	-	340
Frais bancaires et salariaux	13 802	12 607
Conférences	14 291	11 543
Services de conseil	15 400	28 851
Jetons de présence	15 888	30 375
Avantages sociaux des employés (note 9)	784 547	766 775
Assurance	36 906	33 105
Bureau	128 814	115 956
Paiement de transfert de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier	40 028	191 999
Développement professionnel	26 010	21 813
Entretien des biens immobiliers	3 480	-
Recrutement	3 936	8 543
Loyer	656 065	604 778
Réparations et entretien	64 950	64 398
Projets de recherche	1 157	4 878
Salaires	2 694 891	2 615 551
Commandites	8 185	20 500
Abonnements et droits d'adhésion	18 489	19 057
Téléphone	12 868	10 701
Formation	901 658	769 180
Déplacements	27 537	7 331
Véhicules	3 752	3 510
Site Web et communications	29 313	25 148
	5 794 202 \$	5 629 496 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux dépenses	(152 214) \$	(252 181) \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations, net	243 434	224 115
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	5 533	-
	<u>96 753</u>	<u>(28 066)</u>
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 8)	<u>(203 403)</u>	<u>(186 404)</u>
	<u>(106 650)</u>	<u>(214 470)</u>
Investissements		
Remboursement d'investissements	<u>-</u>	<u>25</u>
Immobilisation		
Acquisition d'immobilisations	<u>(258 115)</u>	<u>(370 145)</u>
Diminution nette de l'encaisse durant l'exercice	(364 765)	(584 590)
Encaisse au début de l'exercice	<u>5 066 009</u>	<u>5 650 599</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>4 701 244 \$</u>	<u>5 066 009 \$</u>

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et objets de l'organisation

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à cette loi, les objets du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Base de présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Biens immobilisés

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique	- amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	- amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	- amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	- amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	- amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	- amortissement dégressif de 20 %
Équipement technique	- amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	- amortissement dégressif de 20 %

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Les paiements de transfert limités pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations associées.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût après amortissement

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Utilisation des estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement, oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des présentes estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés aux programmes.

2. Investissements

	2023	2022
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,67 %, payable en juin 2023	2 027 590 \$	2 027 590 \$
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif à court terme	2 027 590	-
	- \$	2 027 590 \$

3. Biens immobilisés

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	322 132 \$	266 898 \$	303 690 \$	244 474 \$
Logiciels	159 082	146 116	149 427	137 996
Programmes	1 185 578	768 943	1 069 777	716 633
Améliorations locatives	187 123	94 649	176 535	73 005
Mobilier et matériel de bureau	389 897	351 285	376 344	343 645
Enseignes	51 041	48 793	51 041	48 232
Matériel technique	3 525 604	2 968 905	3 484 803	2 886 000
Véhicules	135 782	78 122	135 782	69 565
	5 956 239 \$	4 723 711 \$	5 747 399 \$	4 519 550 \$
Valeur comptable nette		1 232 528 \$		1 227 849 \$

Au cours de l'exercice, des biens immobilisés s'élevant à 258 115 \$ (2022 - 370 145 \$) ont été acquis par le Centre. La totalité de ce montant a été acquise en utilisant l'encaisse.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

4. Produit comptabilisé d'avance

	Subvention aux Premières Nations	Inscriptions à la formation	2023	2022
Solde au début de l'exercice	183 657 \$	423 075 \$	606 732 \$	836 890 \$
Contributions reçues	-	548 753	548 753	423 075
Subvention à recevoir	1 880 000	-	1 880 000	-
Comptabilisées dans l'exercice	(183 657)	(423 075)	(606 732)	(653 233)
	<u>1 880 000 \$</u>	<u>548 753 \$</u>	<u>2 428 753 \$</u>	<u>606 732 \$</u>

La subvention initiale pour les Premières Nations a été reçue du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs aux fins de la formation des exploitants des Premières Nations. Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a fourni pendant l'exercice en cours des fonds supplémentaires qui seront utilisés pour la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche visant à faciliter la prestation améliorée des services disponibles aux réseaux d'eau potable des Premières Nations et à leurs exploitants. Cela comprend l'établissement d'un centre d'appels pour fournir un soutien spécifique aux communautés des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent des contributions limitées reçues pour l'achat d'immobilisations amortissables. Ces contributions sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses d'amortissement dans l'état des résultats d'exploitation. Ces dépenses sont calculées sur une base dégressive en fonction du taux d'amortissement de la classe d'actif concernée.

Les modifications dans le solde des apports en capital reportés durant l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	24 009 \$	29 523 \$
Amortissement des contributions	(4 469)	(5 514)
Solde à la fin de l'exercice	<u>19 540 \$</u>	<u>24 009 \$</u>

6. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, des paiements de transfert de la province de l'Ontario s'élevant à 3 000 000 \$ (2022 - 3 000 000 \$) ont été accordés au Centre.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

7. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu deux contrats de location-exploitation d'équipement. Le premier contrat se terminera en octobre 2023 et les versements mensuels sont de 96 \$. Le deuxième contrat se terminera en novembre 2023 et les versements mensuels sont de 31 \$. En outre, le Centre a conclu un contrat de location avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Ce contrat se terminera en juin 2031 et les versements mensuels sont de 63 254 \$, passant à 71 719 \$ pendant la période.

Les créances locatives annuelles minimales pour le bâtiment et le matériel au cours des cinq prochaines années et par la suite sont :

2024	761 050 \$
2025	769 000 \$
2026	771 428 \$
2027	829 328 \$
2028	848 628 \$
Par la suite	2 758 039 \$

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2023	2022
Comptes clients	(2 029 986) \$	(32 594) \$
Charges payées d'avance	8 781	20 307
Créditeurs et charges à payer	(4 219)	56 041
Produit comptabilisé d'avance	1 822 021	(230 158)
	<u>(203 403) \$</u>	<u>(186 404) \$</u>

9. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 249 051 \$ (2022 - 261 834 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et des charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. L'information au 31 décembre 2022 n'était pas disponible, mais au 31 décembre 2021, la Commission du régime de retraite de l'Ontario avait un déficit de fin d'exercice de 852 millions de dollars selon ses états financiers vérifiés.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2023

10. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2022 - 100 000 \$).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Les facteurs propres au marché incluent trois types de risque : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêt.

En date du 31 mars 2023, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 20 000 \$ (2022 - 20 000 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.
